

Procédure de demande d'intervention des personnes ressources

Elève adoptant un comportement inadapté à l'environnement scolaire,

inscrit dans une classe ordinaire et pouvant :

- *avoir une demande en cours à la MDPH,*
- *être en cours de diagnostic par la PCO (0-6 ans),*
- *être inscrit dans un parcours TSA,*
- *être notifié pour une orientation en ESMS, mais en attente de place.*

Rédaction du formulaire unique de demande d'intervention de personnes ressources, suite au constat par l'équipe pédagogique du comportement inadapté à l'environnement scolaire d'un élève.

*Transmission à l'IEN de
circonscription
pour
VALIDATION*

*Transmission à l'IENASH
pour
ACCORD et VENTILATION*

Conseillère pédagogique ASH qui sollicite l'intervention la plus adaptée :

- PR TSA
- EMAS
- Autre...